



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4070574

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 3/07/2024 13H36 C:005900 I:00594
V/REF : 6/OSTW/1167665/1218259/216
V/Email reçu le Mercredi 03/07/2024 à 13H36

SDC 'Le Saint Laurent'
C/O SOGELEM
69 BOULEVARD DES CANUTS
69317 LYON CEDEX 04

V/REF.IMM. 0216
IMMEUBLE : LE ST LAURENT
87-89-91 COURS EMILE ZOLA
42/46 AV.FRANCIS PRESSENSE
69100 VILLEURBANNE

Vaulx en Velin, le 09 Juillet 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N°87/91 ZOLA-CONTACTER M.PETRI-TEL:*06 60906061*

MOTIF : INTERVENIR POUR VERIFIER L'ETAT DES BOITES ANTI-RATS:
NOUS AVONS EU LA DÉSAGRÉABLE SURPRISE DE TROUVER DES EXCRÉMENTS DE
RONGEURS DANS NOTRE CAVE !
LE CHANGEMENT DES BOITES ANTI-RATS A ÉTÉ EFFECTUÉ PARTIELLEMENT L'ANNÉE
DERNIERE PAR LA SOCIÉTÉ SERVIMO.

Donneur d'ordre : Mme C. BLANCHET

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de dératisation - désourisation.

LE 08/07 A 09H30 :
INTERVENTION A PARTIR DES COMMUNS
CHANGEMENT DES PRODUITS ANTI-RAT SUR L'ENSEMBLE DES BOITES

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 08/07/24 à 17H28 Mme C. BLANCHET

NOTRE INTERVENTION N'EST PAS GARANTIE CAR LES RATS VIENNENT DES EGOUTS
EXTERIEURS DE LA RESIDENCE.

Le Représentant du Client doit vérifier si les appâts disparaissent.
En cas de disparition, une nouvelle intervention de dératisation devra
etre exécutée apres réception d'un nouvel ordre de service et fera l'objet d'une
nouvelle facturation (sauf intervention contractuelle).

CONTRE INDICATIONS : Nos appâts contiennent des substances anticoagulantes
qui présentent un danger pour les animaux domestiques (chiens, chats, etc).

ANTIDOTE : Vitamine K (consulter le vétérinaire).

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,12	29,12
2,50	H.Ouvrier Qualifié Hygiene le 08/07	2	60,44	151,10



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4070574

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule hygiène	2	39,45	39,45
70,00	Plaquette(s) 50 gr. Raticide Karabloc	2	1,66	116,20
TOTAL H.T.				335,87
T.V.A. a 10,00%				33,58
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>369,45</u>

Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.